

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE CONCERNANT L'INSCRIPTION
DES BILLS D'INTÉRÊT PUBLIC

M. l'Orateur: La Chambre remarquera qu'au *Feuilleton* d'aujourd'hui sont inscrits un grand nombre de bills d'intérêt public d'initiative parlementaire. Il serait difficile actuellement pour la présidence d'examiner les dispositions de chacun d'entre eux. Puis-je dès lors proposer à la Chambre de suivre la procédure qu'il a été convenu d'adopter au cours de plusieurs sessions récentes; à savoir que nous procédions à la présentation et à la première lecture de ces bills de façon que chacun puisse être étudié à fond d'ici le moment fixé pour leur deuxième lecture pour nous permettre de décider s'ils sont conformes aux pratiques et usages de la Chambre.

En conséquence, afin d'épargner du temps à la Chambre, étant donné qu'il faudrait peut-être plus de deux heures pour présenter chacune de ces mesures séparément, il est proposé que, de l'assentiment unanime, tous les projets de loi énumérés pour être inscrits au *Feuilleton* d'aujourd'hui soient censés avoir été présentés, avoir subi la première lecture, devoir être imprimés par ordre de la Chambre, et être réservés en vue de la 2^e lecture à la prochaine séance de la Chambre, sous réserve naturellement d'un examen subséquent en ce qui concerne la légitimité de chaque mesure.

Pour être plus précis, je pourrais signaler que quelque cinq bills semblent à première vue être des projets de loi de finance et dès lors pourraient être jugés irrecevables. Les députés qui parraineront ces mesures voudront peut-être les justifier au point de vue de la procédure à l'étape de la 2^e lecture. Les voici:

Loi sur la Fondation de l'Héritage Canadien;

Loi concernant les terres des Indiens en Colombie-Britannique;

Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation (Projets municipaux contre la pollution des eaux et des sols);

Loi modifiant le Régime de pensions du Canada (Cotisations et prestations des ménagères);

Loi modifiant la loi sur l'emploi dans la Fonction publique.

Il faudra en faire une étude attentive avant de se prononcer. Naturellement, la présidence prendra en considération tous les arguments qu'on avancera lorsque la question de procédure sera présentée à la Chambre.

La Chambre est-elle d'accord pour procéder comme on l'a proposé?

Des voix: D'accord.

BILLS D'INTÉRÊT PUBLIC

PREMIÈRE LECTURE

M. Thompson (Red Deer)—Bill C-13, créant le poste de commissaire parlementaire.

M. Anderson—Bill C-14, modifiant la loi électorale du Canada (Affiliations politiques des candidats sur le bulletin de vote).

M. Saltsman—Bill C-15, modifiant la loi canadienne sur les justes méthodes d'emploi (Distinction injuste en matière d'âge).

M. Broadbent—Bill C-16, modifiant le Code criminel (Rajeunissement des dispositions relatives au piquet de grève).

M. Saltsman—Bill C-17, modifiant la loi des aliments et drogues (Liste des ingrédients).

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre)—Bill C-18, modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867 (Abolition du Sénat).

L'hon. M. Lambert—Bill C-19, modifiant la loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales.

M. Mather—Bill C-20, garantissant davantage le droit du libre accès aux documents et renseignements publics relatifs à l'administration du gouvernement (Communication de renseignements administratifs).

M. Mather—Bill C-21, modifiant le Code criminel (Clauses en petits caractères).

M. Whelan—Bill C-22, concernant la semaine des «petites ligues».

M. Mather—Bill C-23, modifiant le Code criminel (Sécurité des pneumatiques).

M. McGrath—Bill C-24, modifiant la loi sur les produits dangereux.

M. Leblanc (Laurier)—Bill C-25, modifiant la loi nationale sur les transports (Concurrence loyale des compagnies de chemin de fer).

M. Anderson—Bill C-26, modifiant le Code criminel (Pollution).

M. Woolliams—Bill C-27, modifiant le Code criminel (Jeunes contrevenants).

M. Howard (Skeena)—Bill C-28, tendant à conserver et encourager les arts et métiers indigènes des Indiens et des Esquimaux.

M. Brown—Bill C-29, concernant la fête du Canada.

M. Stewart (Cochrane)—Bill C-30, sur la monnaie du Canada (Effigie des anciens Premiers ministres).

M. Orlikow—Bill C-31, modifiant la loi sur la preuve au Canada (Déclarations incriminantes).

M. Howard (Skeena)—Bill C-32, modifiant la loi sur la Chambre des communes (Autonomie en matière de régie intérieure).